

F000020761/2023/TKS/Noun-CALTOUEN ****

REPUBLICHE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

DEPARTEMENT DU NOUN

COMMUNE DE MALANTOUEN

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE TECHNIQUE DE
L'AMENAGEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace-Work-Fatherland

NOUN DIVISION

MALANTOUEN COUNCIL

GENERAL SECRETARY

TECHNICAL SERVICE OF
AMENAGEMENT
AND TOWN DEVELOPMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°004/AONO/RO/D-NOUN/C-MLT/CIPM/BEC/2023 DU 02/03/2023

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRÉ A
MAKPA I DANS LA COMMUNE DE MALANTOUEN, ARRONDISSEMENT DE MALANTOUEN,
DEPARTEMENT DU NOUN

1- Objet de l'appel d'offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement public, Exercice 2023, le Maire de la Communes de MALANTOUEN, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère du Ministère de la Santé Publique, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un Centre de Santé Intégré à MAKPA I, dans la Commune de MALANTOUEN, Département du Noun, Région de l'Ouest.

2- Consistance des travaux :

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres portent sur la construction d'un Centre de Santé Intégré à MAKPA I, dans la Commune de MALANTOUEN, Département du Noun et comprennent :

- Les Travaux préparatoires ;
- Le Terrassement ;
- Les Fondations ;
- La Maçonnerie – élévation ;
- La Charpente – couverture - Plafond ;
- La Menuiserie métallique et bois
- L'Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- La Peinture ;
- Le VRD ;

3- Délai d'exécution : Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois

4-Allotissements : Les travaux sont en lots unique et concernent la construction d'un Centre de Santé Intégré à MAKPA I, dans la Commune de MALANTOUEN, Département du Noun.

5-Coût prévisionnel : le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de : cinquante millions (50 000 000) de F CFA

6 – Participation et origine :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine.

7 – Financement :

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2023 sur les lignes d'imputation budgétaire et actes suivants :

Lot N°	Désignation	Imputation	N° Acte
1	Construction d'un Centre de Santé Intégré à MAKPA I		

8 – Cautionnement provisoire :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de : 1000 000 (un million) de F CFA valable pendant 30 jours au-delà de la date originale de validité des offres.

9 – Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général ou au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de Malantouen.

10 – Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de Malantouen, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) F CFA payable à la Recette Municipale de Malantouen contre récépissé

11 – Remise des offres :

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Malantouen, au plus tard le 30/03/2023 à 8 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/RO/D-NOUN/C-MLT/C1PM/BEC/2023 DU02/03/2023
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRÉ A
MAKPA I DANS LA COMMUNE DE MALANTOUEN, ARRONDISSEMENT DE MALANTOUEN,
DEPARTEMENT DU NOUN
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

NB : Un soumissionnaire peut modifier, remplacer ou retirer son offre après l'avoir déposée, à condition que la notification écrite de la modification ou du retrait, soit reçue par l'Autorité contractante avant l'achèvement du délai prescrit pour le dépôt des offres. Ladite notification doit être signée par un représentant habilité en application de l'article 20.2 du RGAO. La modification ou l'offre de remplacement correspondante doit être jointe à la notification écrite. Les enveloppes doivent porter clairement selon le cas, la mention : « RETRAIT » et « OFFRE DE REMPLACEMENT » ou « MODIFICATION »

12- Recevabilité des offres : Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées conformes par toutes autorités légales établies conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre des Finances.

13 – Ouverture des plis :

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 30/03/2023 à 9 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Malantouen siégeant dans la salle des Actes de la Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14-Critère d'évaluation :

14-1-Critères éliminatoires :

- N'avoir pas satisfait à au moins 70 % des critères de l'analyse des offres ;
- Être sous le coût d'une résiliation (article 102 du code des Marchés Publics)
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Absence d'une pièce administrative et non transmise dans les 48 heures qui suivent ;
- Absence de caution de soumission ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées ;
- Production des exemplaires des offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un personnel fonctionnaire non mis en disponibilité.

14-2- Critères essentiels:

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

a)Situation financière (2 oui)

- Cadre de sous – détail d'un prix unitaire conforme ;
- Bordereau de prix en chiffres et en lettres.

b)Références de l'entreprise (6 oui)

Expériences Générales de l'entreprise dans le domaine BTP

Nombres de marchés exécutés pendant les trois dernières années dans le domaine de BTP (≥ 1 donne droit à un oui ; ≥ 3 donne droit à un oui ; ≥ 5 donne droit à 1 oui ; = (3 oui)

Expériences spécifiques de l'entreprise dans le domaine BTP

Avoir réalisé de manière satisfaisante des marchés de construction similaire, pour 1 marché donne valeur à un oui ; pour 2 marchés donne valeur à un oui ; pour 3 marchés donne valeur à un oui.

c) Personnel d'encadrement de l'entreprise ; (6 oui)

Conducteur des travaux (Ingénieur des Travaux de Génie (Civil ou Rural=3 ans) ou Technicien Supérieur du Génie Civil ou Génie Rural 03 ans d'expériences)	
1-	CV signé et daté
2-	Diplôme certifié
3-	CNI certifiée
Chef chantier (Technicien du Génie Civil ou Génie Rural 02 ans d'expérience)	
4-	CV signé et daté
5-	Diplôme certifié
6-	CNI certifiée

NB : 1, 2,3 sont indissociables ainsi que les 4, 5,6

d) Matériel de chantier à mobiliser ; (6 oui)

1-	véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon
2-	Vibreur
3-	Groupe électrogène
4-	Petit matériel de peinture (seaux, échelle télescopique, etc.)
5-	Petit matériel (brouettes, serre joints pelle, pioches, seaux etc.)
6-	Camion

Les contrats de location doivent être joints

e) Méthodologie ; (5 oui)

Planning conforme au délai d'exécution = un oui ; origine des matériaux = un oui ; aspects socio-environnementaux = un oui, rapport illustré de visite du site = un oui, plan conforme de localisation du site = un oui.

f) Présentation de l'offre. (2oui)

Reliures et intercalaires de couleur autre que le blanc respect de l'ordre des pièces.

Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

15 – Attribution :

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante sur la base du montant Hors TVA et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16 – Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17 – Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Malantouen, tél : 694 02 43 52 dès publication du présent avis.

Malantouen le _____
Le Maire de la commune de Malantouen



Odapeyouene Ibrahim

AMPLIATIONS

- MINMAP

- ARMP/O (pour publication et archivage)
- Président CIPM (pour information)
 - Maître d'Ouvrage
 - Affichage (pour information)
 - Archives/chrono